



AVIS DE VACANCE DE POSTE TEMPORAIRE

Le Bureau de la communication et de l'information de la MINUSMA recrute :

<u>AVIS DE VACANCE DE POSTE TEMPORAIRE</u> N°: MINUSMA-PIO-IC-001-16 Durée du contrat : 07 jours	TITRE DU POSTE : Un(e) Consultant(e) (formateur/trice en module de simulation des Nations Unies)	Lieu d'affectation : Bamako - Mali
	Rémunération \$390 par jour en plus de l'indemnité journalière de subsistance (environ \$200/jour)	Date d'ouverture : 1^{er} octobre 2015
	Poste uniquement ouvert aux candidats Internationaux	Date de clôture : 08 octobre 2015 Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas acceptées.

I. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Formation des Fonctionnaires de l'information de la MINUSMA (max 10 personnes) en organisation du module de simulation des Nations Unies (MONU / simulation du Conseil de sécurité et Assemblée générale).

CONTEXTE & JUSTIFICATION:

Le Mali est un pays membre des Nations Unies depuis le 28 septembre 1960. Depuis son entrée, le Mali a bénéficié du déploiement progressif des agences du système des Nations Unies sur son sol, ainsi que de leurs interventions et appui à son Gouvernement, à Bamako et comme dans les régions du sud comme du nord. Parmi les agences principales, on compte le Bureau de coordination des affaires Humanitaires (OCHA), le PNUD, l'UNICEF, la FAO, l'OIM le FNUAP, le HCR, etc. Pour faciliter la sortie de la profonde crise malienne de 2012, plusieurs mesures de la communauté internationale ont été adoptées en appui au Gouvernement. Parmi celles-ci, l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la Résolution 2085 (20 décembre 2012) autorisant le déploiement d'une Force africaine d'assistance aux Forces armées maliennes (MISMA), et la création de la mission politique, Bureau des Nations Unies au Mali, en soutien au processus politique et sécuritaire. Le 25 avril 2013, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité de ses membres la Résolution 2100, marquant la création de la mission de maintien de la paix, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Cette Résolution détermine le transfert du mandat du BNUM et de l'autorité de la MISMA à la MINUSMA, une mission de maintien de la paix agissant sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, avec une force autorisée de 11.200 militaires et 1.440 policiers de l'ONU et un mandat multidimensionnel agissant dans les domaines prioritaires de la transition politique, la sécurité et la stabilisation, la protection des civils en danger imminent et la promotion des droits de l'homme, ainsi que le relèvement dans le nord. Depuis 2013, le mandat de la MINUSMA a été renouvelé chaque année, en 2014 par la Résolution 2164 et en 2015 par la Résolution 2227.

Mais en dépit des nombreuses années de présence du Système des Nations Unies au Mali, les mandats et le fonctionnement du système et de ses agences et Missions restent largement mal compris au sein des communautés et surtout des jeunes. Cette lacune qui se poursuit dans l'actualité est cause d'un manque d'adhésion des populations et se reflète avec un impact direct sur l'efficacité de l'action onusienne au Mali.

La réalisation et la médiatisation de la première simulation du modèle des Nations Unies avec/auprès des jeunes et étudiants, futurs cadre du pays, constituerait une importante opportunité pour familiariser les jeunes avec le système des Nations Unies et leur faciliter une bonne compréhension de sa culture, ses valeurs et son fonctionnement, en renforçant en même temps les capacités existantes dans cette période de crise.

Il importe, pour ce faire, que les fonctionnaires de l'information de la MINUSMA soient adéquatement formés par un/e expert/e à l'organisation du module de simulation des Nations Unies.

Former les fonctionnaires de l'information de la MINUSMA dans le cadre de l'organisation du « Module des Nations Unies » (MONU), un exercice de simulation des organes des Nations Unies et de leur fonctionnement par des étudiants et les jeunes des instituts supérieurs, notamment l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Cet exercice qui, dans plusieurs pays, a pris l'habitude de s'organiser à l'occasion de la commémoration de la journée internationale des Nations Unies célébrée le 24 octobre de chaque année, consiste en une mise en scène par des jeunes/étudiants de la façon dont se déroulent effectivement les débats jusqu'à la conclusion des résolutions des séances des organes des Nations Unies. A travers une méthodologie d'identification et un engagement direct, le Consultant forme les fonctionnaires de l'information à savoir guider les participants à agir comme de véritables délégués des Nations Unies qui prennent part à des débats et séances de divers comités/organes de l'ONU. Chaque délégation de participants dans son comité représente un pays.

Dans le respect fidèle du point de vue du pays qu'il représente, le délégué de chaque pays doit travailler pour obtenir l'approbation des documents qui favorisent sa nation et reflètent l'intérêt collectif. Les jeunes/étudiants agissent comme délégués accrédités qui travaillent dans les comités des Nations Unies: ils analysent les principales questions de l'agenda des Nations Unies (militaire/paix et sécurité, économique, sociale et humanitaire) ; ils s'identifient avec le point de vue du pays qu'ils représentent et négocient des solutions, des propositions de résolutions avec d'autres délégués représentant les autres pays.

Dans l'objectif de promouvoir et de soutenir les principes et idéaux des Nations Unies, le travail du Consultant permettra au personnel du Bureau de la communication et de l'information d'acquérir la maîtrise dans les domaines suivants :

- la familiarisation et le rapprochement des étudiants et des jeunes, futurs cadres du pays, des mécanismes de fonctionnement du système des Nations Unies, standards internationaux ainsi qu'aux mécanismes (aptitudes) de diplomatie multilatérale ;
- la sensibilisation et la mobilisation en vue d'obtenir leur soutien à la bonne compréhension de l'action et des défis des Nations Unies dans le pays hôte ;
- le renforcement des capacités dans l'art de la négociation, de l'écoute, du dialogue et du compromis, de la tolérance et de l'acceptation de l'autre, du sens élevé du compromis, du bien-vivre et du leadership ;
- l'amélioration de la capacité d'anticiper les scénarios d'évolutions de sujets complexes ;

Bref une sorte d'apprentissage de quelques valeurs et compétences de diplomatie qui permettent de comprendre et de s'engager dans des discussions et dialogues constructifs dans les affaires d'envergures régionales et internationales ou de défis mondiaux qui affectent les vies aux niveaux communautaire et local.

En particulier, la formation des fonctionnaires de l'information au MONU leur permettra de savoir réaliser le premier MONU au Mali, et ce faisant de :

1. saisir une occasion propice pour une large sensibilisation, promotion et vulgarisation de la Résolution 2227 du Conseil de sécurité portant mandat de la MINUSMA, ainsi que d'une connaissance plus approfondie des organes, agences et fonds du système des Nations Unies au Mali ;
2. créer un cadre d'information, d'échange, de dialogue et d'apprentissage sur la consolidation de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme dans le contexte purement Malien ;
3. créer un cadre informel de consultation, de dialogue et d'échange entre, d'une part les jeunes, les étudiants, les académiques, et d'autre part le système des Nations Unies.
4. faciliter une meilleure compréhension, mobilisation du soutien du public à l'action et aux défis des Nations Unies au Mali particulièrement dans les provinces du Nord, à travers l'engagement direct
5. former des fonctionnaires de l'information sélectionnés par la MINUSMA et l'équipe de pays du système des Nations Unies dans la réalisation du MONU pour d'éventuelles futures éditions ;

6. Si ce projet pilote réussit, il pourrait être répliqué à une plus large échelle au niveau des universités de Bamako / Ségou, et surtout dans les régions du nord du Mali.

A la fin de la formation, les fonctionnaires de l'information formés seront en mesure de réaliser eux-mêmes des éditions ultérieures du MONU à Bamako et/ou ailleurs.

RESPONSABILITES ET LIVRABLES :

Sous la supervision du Chef de l'Unité de la sensibilisation ou son délégué, le/la consultant/e sera responsable de :

- la formation et toute la collaboration requise avec les fonctionnaires de l'information de la MINUSMA ;
- l'accompagnement des fonctionnaires de l'information dans la maîtrise de la réalisation et l'évaluation du module MONU.

Livrables :

- le plan de travail détaillé avec chronogramme de la formation relative à l'organisation d'une séance du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale ;
- le protocole et le document-guide des fonctionnaires de l'information de la MINUSMA et toute documentation d'appui pour la réalisation du MONU ;
- le briefing des jeunes/étudiants participants ;
- la liste des indicateurs de suivi et évaluation
- l'identification des ressources budgétaires / logistiques / humaines nécessaires ;
- la rédaction de la documentation requise pour la mise en œuvre de l'exercice ;
- Elaboration d'une fiche d'évaluation du MONU à l'intention des participants ;
- Le rapport final de l'activité et une présentation PowerPoint MONU en langue française.

METHODOLOGIE:

Le cadre conceptuel et une méthodologie détaillée seront élaborés par le/la Consultant/e retenu/e.

Il s'agit d'une méthodologie participative, visant l'engagement directe des fonctionnaires de l'information tout au long de la durée du contrat de la / du Consultant/e.

DUREE DE LA CONSULTANCE:

La formation au MONU aura lieu en langue française, du 07 au 14 décembre 2015 (7 jours) avec possibilité d'extension.

II. COMPETENCES

Professionalisme : Connaissance des divers modules de simulation des Nations Unies ; tirer fierté de son travail et de ses réalisations ; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; persévérer face aux obstacles et aux difficultés ; garder son calme dans les situations de crise ; assurer l'égalité participation des femmes et des hommes dans toutes les activités.

Aptitude à la communication : S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; écouter les autres, bien les comprendre et donner suite comme il convient ; poser les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue ; adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse ; partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun informé.

Aptitude à planifier et à organiser : Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; hiérarchiser les activités et tâches prioritaires ; modifier les priorités en fonction des besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

Esprit d'équipe : Collaborer avec ses collègues à atteindre les objectifs communs ; solliciter les contributions des membres de l'équipe en valorisant leurs idées et des autres expertise; être prêt à apprendre des autres ; mettre intérêt de l'équipe avant son intérêt personnel ; appuyer la décision finale décision de groupe, même lorsqu'elle ne reflète pas entièrement sa propre position ; partager les réussites de l'équipe et accepter les responsabilités dans les échecs de l'équipe.

III. QUALIFICATIONS, APTITUDES & EXPERIENCE REQUIRES

Education : Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau Licence/Master, de préférence en sociologie, en anthropologie ou autre domaine des sciences sociales.

Expériences : Avoir au moins la Licence avec sept (7) années d'expérience ou le Master avec cinq (5) années d'expérience professionnelle dans la collaboration avec les entités des Nations Unies. Justifier d'une expérience professionnelle pertinente de cinq (5) années dans la réalisation du Module de Simulation des Nations Unies.

Langue : Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est indispensable. La maîtrise de l'anglais serait un atout.

Autre compétences : Avoir une bonne connaissance en informatique et une maîtrise des logiciels courants Microsoft.

Les Nations Unies ont une politique d'égalité homme/femme et encouragent fortement les candidatures féminines pour ce poste.

Dépôt des candidatures:

1. Les candidats(es) intéressés(es) et ayant la qualification requise sont appelés(es) à soumettre leurs dossiers comportant (i) le formulaire actualisé de notice personnelle des Nations Unies (P11), (ii) une lettre de motivation et (iii) les attestations faisant foi des expériences antérieures à l'adresse de courriel : minusma-recruitment@un.org au plus tard le **08 octobre 2015**.
2. Tous autres formulaires et toutes autres attestations soumis après que le candidat a été recruté ne seront pas acceptés.
3. Il est impératif de mentionner dans l'objet de votre courriel le numéro de l'avis de vacance de poste temporaire :
MINUSMA-C-001-16 – Un/e Consultant/e (formateur/trice) de module de simulation des Nations Unies)
4. Cet avis est disponible sur notre site web à l'adresse suivante : www.minusma.unmissions.org.

Avis Important :

1. En conformité avec la politique des Nations Unies sur l'équilibre du genre, **LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGÉES.**
2. CE POSTE EST OUVERT UNIQUEMENT AUX candidats internationaux.
3. Le billet d'avion aller & retour du candidat retenu est à la charge de la Mission

LES NATIONS UNIES NE PERÇOIVENT DE FRAIS A AUCUN STADE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT (DÉPÔT ET TRAITEMENT DE CANDIDATURE, ENTRETIEN OU FORMATION, NI DES FRAIS DE QUELQUE NATURE QU'ILS SOIENT. LES NATIONS UNIES NE PORTENT AUCUN INTÉRÊT AUX INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX COMPTES BANCAIRES DES CANDIDATS.